

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Eliane Aubert ; Jean-Christophe Birchler ; Vincent Brayer ; Alix-Olivier Briod ; Nicolas Di Giulio ; Manuel Donzé ; Line Droël Golestani ; Cédric Fracheboud ; Claude Nicole Grin ; Musa Kamenica ; Henri Klunge ; Gaëlle Lapique ; Pierre Oberson ; Jacques Pernet ; Paola Richard-de Paolis ; Filippo Rivola ; Graziella Schaller ; Philipp Stauber ; Thanh-My Tran-Nhu ; Claude-Alain Voiblet ; Anna Zangger.

Membres absents non excusés : Aude Billard ; Muriel Chenaux Mesnier ; Pedro Martin ; Fabrice Moscheni ;

Membres démissionnaires : Delphine Brun ; Henri Ricart ; Anna Zürcher

Membres présents	71
Membres absents excusés	22
Membres absents non excusés	4
Membres démissionnaires	3
Effectif actuel	97

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis
N° 2017/20**

Projet de construction d'un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-ECO® dans une démarche de Société à 2000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures. Modification de l'état des servitudes grevant la parcelle n° 352. Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. Octroi d'une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A

Rapporteur : M. Maurice Calame (PLR)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Géraldine Bouchez (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Dominique Gigon (Soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Alain Hubler (EàG)

Discussion s/DDP

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'octroyer un droit distinct et permanent de superficie n° 20'883, grevant 2'015 m² de la parcelle n° 352, en faveur de l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A., pour la construction d'un bâtiment comprenant 78 logements, deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures aux conditions figurant dans le présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à radier et constituer les servitudes et mentions nécessaires au projet comme décrites dans le présent préavis ;
3. d'autoriser la Municipalité à accorder, à l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A., les appuis financiers prévus par la loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement, pour la réalisation de 27 logements subventionnés aux conditions figurant dans le présent préavis, sur la parcelle n° 352, à l'exception du cautionnement solidaire qui ne sera pas activé dans le cas présent ;
4. d'autoriser la Municipalité à ajouter, au plus tôt au budget 2019, à la rubrique n° 4900.365 « Subventions à des institutions » de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture les montants devant être pris en charge par la Commune pour l'opération immobilière précitée, soit une subvention annuelle linéaire maximale équivalant à CHF 37'646.– sur 15 ans, donc un total de CHF 564'690.–, ceci en application des dispositions de la loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement..

**Rapport s/Rapport-
préavis N° 2016/46**

Postulat de M^{me} Françoise Longchamp
« Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à
Lausanne de la 'conciliation extrajudiciaire' »

Rapporteur : M. Roland Philippoz (Soc.)

Discussion

M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Roland Philippoz (Soc.).

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit décide.

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny « Lausanne amie des enfants à Beaulieu ».

Interpellation

de Mme Sarah Neumann (Soc.) et consorts : « Mobilité douce : plus de places de parc ! »

Discussion

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Claude Calame (EàG).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation	de Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) et consorts : « Fraude à l'aide sociale et expulsion du territoire : mise en œuvre lausannoise »
<i>Discussion</i>	M. Xavier Company (Les Verts). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M ^{me} Véronique Beetschen et consorts : « La Ville veut-elle faciliter l'accès aux cartes journalières CFF délivrées par la Commune (Flexi-Card) ? »
<i>Discussion</i>	Mme Véronique Beetschen (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : « <i>Les feuilles mortes se ramassent à la pelle et à la souffleuse</i> »
<i>Discussion</i>	Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de Mme Alice Genoud (Les Verts) et consorts : « <i>Carte Cultissime, un bon outil méconnu ?</i> »
<i>Discussion</i>	Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Gianni John Schneider et consorts : « Rénovation du Musée historique de Lausanne : pourquoi ne pas inclure la façade d'entrée et le jardin ? »
<i>Discussion</i>	M. Gianni-John Schneider (Soc.) Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Robert Joosten et consorts : « Un curieux sondage sur la sécurité dans les quartiers de Chauderon, Riponne et Tunnel »

<i>Discussion</i>	M. Robert Joosten (Soc.) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Alain Hubler (EàG) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Robert Joosten (Soc.).
<i>Résolution Joosten (dépôt)</i>	« A l'avenir, lorsque la Municipalité transmettra un sondage initié par une haute école ou un institut de recherche aux habitants de Lausanne, le Conseil communal souhaite que la Municipalité indique clairement qui est le commanditaire du sondage »
<i>Discussion s/résolution</i>	La discussion n'est pas demandée
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 38 oui, 23 non et 4 abstentions, approuve la résolution de M. Robert Joosten. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Rapport sur pétition	<p style="text-align: center;">de M^{me} Josiane Boegli et consorts (35 sign.) : « Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin du Levant 1, 3 et 5 à Lausanne ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapportrice</u> : Mme Anita Messere (UDC) [pour la commission des pétitions]</p>
<i>Discussion</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/pétition</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b</i>) du Règlement du Conseil communal.
Rapport sur pétition	<p style="text-align: center;">de l'Association Esprit de Quartier et consorts, par M^{me} Jeanne Rektorik, (1321 sign.) contre la démolition des bâtiments ECA 1809 et 1810 et la construction d'un bâtiment à la rue des Fontenailles 21-23 à Lausanne.</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapportrice</u> : Mme Anita Messere (UDC) [pour la commission des pétitions]</p>
<i>Discussion</i>	M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts).
<i>Vote s/pétition</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la

conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

Rapport sur pétition de M^{me} Evelyne Hornung, M. Raphaël Braissant et consorts (1536 sign.) en faveur de la construction d'un bâtiment à la rue des Fontenailles 21-23 (parcelles 5339 et 5340, CAMAC 164501), pour soutenir l'accès à la propriété à des familles en ville de Lausanne.

Rapportrice : Mme Anita Messere (UDC)
[pour la commission des pétitions]

Discussion M. Matthieu Carrel (PLR).

Vote s/pétition Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

Rapport sur postulat de M^{me} Sylvianne Bergmann et consorts :
« Des aides concrètes pour les proches aidants ».

Rapporteur : M. Filippo Rivola (Soc.)
[remplacé à la tribune par : M. Benoît Gaillard (Soc.)]

Discussion Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote s/postulat Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture La séance est levée à 22 h 20.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....